

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 12 SEPTEMBRE 2024

DELIBERATION N°2024.00491

MANDAT D'ÉTUDE À LA SPL CAP MÉTROPOLE POUR LE PLAN VÉLO MÉTROPOLITAIN - AVENANT N°1

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 06 septembre 2024

Nombre de membres en exercice : 67

Nombre de présents : 43

Nombre de pouvoirs : 12

Nombre de voix : 55

Président de séance : Mme Sylvie FAYOLLE

Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

Mme Ingrid ARNAUD, M. Denis BARRIOL,
M. Jean-Luc BASSON, Mme Françoise BERGER, Mme Nora BERROUKECHE,
M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU,
M. Gilles BOUDARD, Mme Stéphanie CALACIURA, M. André CHARBONNIER,
M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, M. Charles DALLARA,
M. Jean-Luc DEGRAIX, M. François DRIOL, M. David FARA, M. Christophe FAVERJON,
Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET,
M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON,
Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Christian JOUVE, M. Robert KARULAK,
Mme Siham LABICH, M. Julien LUYA, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE,
Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Jean-Paul RIVAT,
Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU,
Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,
M. Eric BERLIVET donne pouvoir à Mme Sylvie FAYOLLE,
M. Vincent BONY donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
M. Régis CADEGROS donne pouvoir à Mme Aline MOUSEGHIAN,
Mme Frédérique CHAVE donne pouvoir à M. Luc FRANCOIS,
M. Christian DUCCESCHI donne pouvoir à M. Jean-Claude FLACHAT,
M. Frédéric DURAND donne pouvoir à M. Charles DALLARA,
M. Martial FAUCHET donne pouvoir à M. Michel GANDILHON,
M. Denis LAURENT donne pouvoir à M. Gilles PERACHE,
M. Patrick MICHAUD donne pouvoir à M. Robert KARULAK,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Alain BARRIER, M. Jordan DA SILVA, M. Philippe DENIS, M. Fabrice DUCRET,
M. Jérôme GABIAUD, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, M. Bernard LAGET,
M. Yves LECOCQ, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Jean-Marc SARDAT,
M. Gérard TARDY

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 12 SEPTEMBRE 2024

MANDAT D'ETUDE A LA SPL CAP METROPOLE POUR LE PLAN VELO METROPOLITAIN - AVENANT N°1

Par délibération du 15 décembre 2022, Saint-Etienne Métropole a confié à la SPL Cap Métropole les études de faisabilité de 4 des axes structurants du plan vélo métropolitain.

Le mandat d'études a ensuite été signé entre Saint-Etienne Métropole (mandant) et Cap Métropole (mandataire) pour une notification à l'aménageur le 04 janvier 2023 pour une durée de 18 mois, soit jusqu'au 04 juillet 2024.

Au cours de l'année 2024, le manque de disponibilité de données d'entrée, telles que les relevés topographiques, ont freiné l'avancement des études d'avant-projet confiées à deux groupements de maîtrise d'œuvre.

Aussi les deux marchés de maîtrise d'œuvre ont été prolongés par avenant signé avec le Mandataire après décision du Mandant, portant leur date de fin de marché au 13/10/2024 pour le lot 1 et au 17/10/2024 pour le lot 2.

Ainsi, le présent avenant n°1 au mandat d'études, a pour objet de définir les modalités de poursuite des études confiées à Cap Métropole.

A cet effet, les parties se sont rapprochées et ont convenu de la prolongation du délai du mandat d'étude (article 2) de quatre mois. La date d'expiration est donc reportée au 4 novembre 2024.

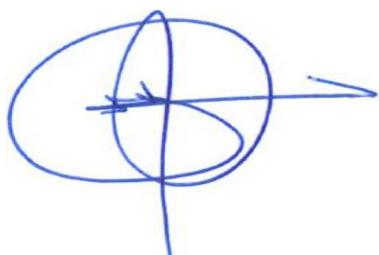
Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve l'avenant n°1 de prolongation du délai du mandat d'étude de quatre mois à intervenir avec Cap Métropole ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer ledit avenant n°01 au mandat d'étude.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

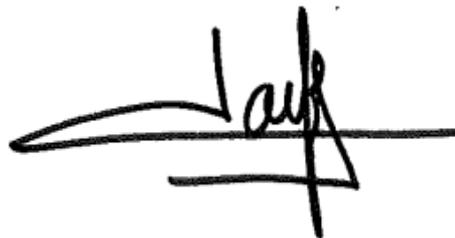
M. Luc FRANCOIS ne prend pas part au vote

Pour extrait,
La secrétaire de Séance,



Siham LABICH

La Première Vice- Présidente



Sylvie FAYOLLE